

4 ACTIONS

APPROPRIÉES ET JUDICIEUSES
POUR LE RELÈVEMENT ET LA
RECONSTRUCTION POST-COVID-19
EN GUINÉE



NOTE DE PLAIDOYER ET D'ACTION

CONAKRY, 10 DECEMBRE 2020



NATIONS UNIES
GUINÉE



COVID-19
RIPOSTE

UN75
2020 ET AU-DELÀ



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE



RECONSTRUIRE EN MIEUX.

Sommaire

PRÉFACE	04
INTRODUCTION	06
LES DROITS DE L'HOMME DOIVENT ÊTRE AU COEUR DE L'APRÈS-COVID-19	07
INFOGRAPHIE	08
QUATRE ACTIONS POUR RECONSTRUIRE EN MIEUX APRÈS LA COVID-19	09
ACTION 1 : METTRE FIN À TOUTE FORME DE DISCRIMINATION	09
ACTION 2 : LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS	10
ACTION 3 : ENCOURAGER LA PARTICIPATION ET LA SOLIDARITÉ	11
ACTION 4 : PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	13

Défendez les droits de l'homme #COVID19

Préface

Cette année, la Journée des droits de l'homme arrive à un moment que nous n'oublierons jamais. La COVID-19 nous a pris de court et a bouleversé notre monde. Une tragédie suivie d'une occasion extraordinaire de mieux reconstruire. Cette Journée des droits de l'homme est un appel à l'action. Un appel pour nous tous à saisir cette occasion et à construire le monde que nous voulons. Pour cela, nous devons tirer les leçons de cette crise.

1 Mettre fin à toute forme de discrimination. Tout comme les problèmes de santé préexistants fragilisent certaines personnes, le manque de respect des droits de l'homme a rendu l'ensemble de la société plus vulnérable. Si l'un d'entre nous est à risque, nous sommes tous en danger. La discrimination, l'exclusion et les violations des droits de l'homme nous affectent tous.

2 Réduire les inégalités. La protection sociale, la couverture sanitaire universelle et d'autres systèmes permettant l'exercice des droits fondamentaux ne sont pas un luxe. Ils permettent à nos sociétés de continuer à fonctionner et peuvent être la base d'un avenir plus équitable.

3 Encourager la participation, surtout des jeunes. Toutes les voix méritent d'être entendues.

4 renforcer notre volonté et nos efforts pour atteindre les objectifs de développement durable, un programme concret pour les droits de l'homme universels.

Ces objectifs sont non seulement appropriés, mais aussi judicieux. Et ils ne peuvent être atteints que d'une seule façon : en défendant les droits de l'homme. Car les droits de l'homme permettent de créer des sociétés justes et résilientes. Ils sont la réponse à cette crise humaine. Comme l'urgence climatique, la COVID-19 nous rappelle que nous faisons partie d'une seule humanité.

Nous devons agir.

En travaillant ensemble, nous pouvons mieux reconstruire.

En étant solidaire, nous pouvons bâtir un monde plus résilient, durable et juste.

Ensemble, défendons les droits de l'homme.

Michelle Bachelet,
Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
10 décembre 2020



INTRODUCTION



L'année 2020 a été marquée par de profondes mutations et chocs exacerbés ou engendrés par la pandémie de coronavirus COVID-19.

La journée internationale des droits de l'homme commémorée le 10 décembre est l'occasion de réaffirmer l'importance des droits de l'homme dans la reconstruction du monde que nous voulons, de réitérer les messages que nous avons fait passer au plus fort de la crise de COVID-19 en Guinée, la nécessité d'une solidarité mondiale ainsi que notre interconnexion et notre humanité en tant qu'êtres humains.

Ne nous trompons pas de cible afin de mieux nous relever de la Covid-19. Il faut s'attaquer aux inégalités et à la pauvreté et non aux pauvres et aux marginalisés.

Dans le cadre du thème global « Reconstruire en mieux : défendons les droits de l'homme » lancé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), la journée des droits de l'homme visera à soutenir les objectifs suivants :

Promouvoir et éduquer

Montrer comment nous pouvons « reconstruire en mieux » en plaçant les droits de l'homme au cœur de la relance.

Mettre en avant les témoignages positifs et concrets montrant la façon dont les

communautés « construisent en mieux » en insistant davantage sur l'importance des droits de l'homme.

Mobiliser

Encourager et alimenter le débat mondial sur la nécessité de trouver un nouvel accord inclusif et durable fondé sur le respect des droits de l'homme.

Encourager l'action

Encourager une action porteuse de changements, en présentant des exemples pratiques et innovants capables d'encourager la relance au lendemain de l'épidémie de COVID-19, de contribuer à « reconstruire en mieux », d'atteindre les objectifs de développement durable et de promouvoir des sociétés plus résilientes et plus justes.

Nous devons tous mettre l'accent sur la nécessité de mieux reconstruire en veillant à ce que les droits de l'homme soient au cœur des efforts de relèvement. Nous n'atteindrons nos objectifs mondiaux communs que si nous sommes capables de créer l'égalité des chances pour tous, de remédier aux échecs exposés et exploités par COVID-19, et d'appliquer les normes des droits de l'homme pour lutter contre les inégalités, l'exclusion et la discrimination enracinées, systématiques et intergénérationnelles. Cela est vrai pour la Guinée, en Afrique et partout ailleurs dans le monde. Reconstruire en mieux, c'est promouvoir et défendre les droits de l'homme en Guinée ●

Patrice Vahard
Représentant de la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme en Guinée.

LES DROITS DE L'HOMME DOIVENT ÊTRE AU COEUR DE L'APRÈS-COVID-19



Mission de monitoring de ONU Droits de l'Homme à Kanankoro, Guinée

La crise due à la COVID-19 a été exacerbée par la pauvreté, les inégalités, la discrimination, l'exclusion, la dégradation de l'environnement et d'autres lacunes dans la protection des droits de l'homme. Cette crise s'est mêlée à de nombreuses crises politiques, sociales et économiques profondes à l'échelle de la planète, ce qui a rendu les sociétés plus vulnérables au virus. Seules des mesures permettant de combler ces fossés et de soutenir les droits de l'homme peuvent assurer une relance complète et permettre de bâtir un monde meilleur.

- La COVID-19 a frappé les sociétés en plein cœur - la société est touchée sur tous les plans, que ce soit d'un point de vue médical, social, politique ou encore économique, et nous sommes confrontés à des vulnérabilités nouvelles et exacerbées qui menacent de laisser encore plus de monde de côté. Cette effroyable tragédie sur le plan humain est aggravée par les inégalités omniprésentes, l'exclusion et la discrimination structurelle.
- Il n'est tout simplement pas acceptable de revenir à la situation d'avant la crise. Cette tragédie nous offre une occasion que nous ne pouvons pas rater : celle de reconstruire en mieux.
- Reconstruire en mieux signifie renforcer notre engagement envers les droits de l'homme et l'atteinte des objectifs de développement durable. Il s'agit de remédier aux inégalités au sein des pays et entre ces derniers, de créer des systèmes universels de protection sociale et de santé, de lutter contre la dégradation de l'environnement, de renforcer les institutions et de combattre les violations structurelles des droits de l'homme, qui ont contribué à la propagation et à la gravité de la COVID-19. Il s'agit de faire face rapidement à l'urgence climatique et de créer un monde juste, inclusif et égal, et ainsi plus résilient et prêt à faire face à de futures crises.
- Un monde qui respecte les droits de l'homme de tous est un monde mieux préparé à faire face à toutes les crises et à s'en relever. Pour véritablement reconstruire en mieux, le travail de relance ne doit laisser personne de côté ●

Pertinence des recommandations des droits de l'homme dans la réponse à la pandémie

L'objectif du HCDH est de mettre les droits de l'homme au cœur de la réponse à la COVID-19 par les Etats, les partenaires de l'ONU, la société civile et le secteur privé. Pour ce faire, il s'appuie sur 6 domaines prioritaires : 1. Le respect de tous les droits de l'homme et l'attention aux sujets spécifiques qui pourraient être moins visibles ou plus sensibles ; 2. Les personnes et groupes vulnérables ; 3. La participation, l'inclusion et l'accès à l'information ; 4. Les droits économiques et sociaux ; 5. L'intégration des droits de l'homme dans la réponse du système des Nations Unies ; et 6. La contribution des mécanismes des Nations Unies en matière de droits de l'homme dans la réponse à la COVID-19.

Le graphique met en exergue les recommandations adressées à la Guinée par les mécanismes des Nations Unies en matière de droits de l'homme, l'Examen Périodique Universel, les procédures spéciales et les organes de traités, au cours de cinq années qui ont précédé l'épidémie et que le HCDH considère comme particulièrement pertinentes pour répondre à la pandémie de manière inclusive et pérenne. Toutes les recommandations à la Guinée sont accessibles sur la base des données en ligne du HCDH : <https://uhri.ohchr.org/>.



QUATRE ACTIONS POUR RECONSTRUIRE EN MIEUX APRÈS LA COVID-19



ACTION 1 METTRE FIN À LA DISCRIMINATION SOUS TOUTES SES FORMES

La discrimination et le racisme structurels ont aggravé la crise liée à la COVID-19. L'égalité et la non-discrimination sont des exigences fondamentales pour l'après-COVID-19.

- Si le virus ne fait pas de discrimination, c'est le cas en revanche de ses impacts. Par ailleurs, la discrimination tue. Les personnes pauvres, marginalisées, exclues et victimes de discrimination risquent davantage de tomber malades et de ne pas avoir accès au dépistage. Elles risquent également davantage de perdre leur emploi, leur logement, ou d'autres droits fondamentaux.
- Si une personne est en danger, exclue des systèmes de soins de santé et de protection, nous sommes tous en danger.
- Les personnes déjà en situation de vulnérabilité, qui ont été réduites au silence et dont les intérêts sont rarement défendus par les processus politiques et économiques de leur société sont celles qui sont les plus affectées par les effets sanitaires, économiques et sociaux de la COVID-19. Il s'agit notamment des personnes pauvres, qui risquent davantage de vivre et de travailler dans des conditions qui ne leur permettent pas de se protéger du virus ; des membres de minorités raciales, ethniques, linguistiques ou religieuses, dont les droits sont déjà entravés et bafoués par le racisme structurel ; des migrants et des réfugiés ; des personnes âgées, des personnes atteintes d'albinisme et des personnes handicapées.
- Bien trop souvent, ce sont les femmes qui supportent la charge des soins aux personnes malades - et qui sont affectées par les pertes d'emploi dues à la récession causée par la COVID-19, notamment dans l'économie informelle. Par ailleurs, les filles confrontées à la fermeture de leur établissement scolaire sont non seulement plus susceptibles d'abandonner l'école, mais également d'être victimes de mariages précoces et forcés, ou de la traite. En outre, les femmes font face à une augmentation de la violence domestique et à la réduction de leur accès aux services de santé sexuelle et procréative, notamment aux soins maternels.
- Nous devons combattre la discrimination sous toutes ses formes. Nous devons lutter contre la vague de discrimination, de racisme et de xénophobie exacerbée par la COVID 19 et qui alimente la désinformation et la peur. L'inclusion sociale encourage la stabilité des sociétés ●



ACTION 2 LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS



Pour nous relever de l'impact de la crise, nous devons également combattre une autre pandémie : celle des inégalités. Pour cela, nous devons promouvoir et protéger les droits économiques, sociaux et culturels. Nous avons besoin d'un nouveau contrat social à l'image d'une nouvelle ère.



- La pandémie a des répercussions économiques et sociales catastrophiques à l'échelle mondiale, qui résultent d'inégalités généralisées au sein des pays et entre ces derniers et les exacerbent.
- Pour être efficace, notre action doit permettre de remédier aux inégalités, se concentrer sur les personnes vulnérables afin de ne laisser personne de côté, et s'efforcer de réduire et, à terme, éliminer les effets néfastes sur l'environnement comme les changements climatiques, la perte de la biodiversité et la pollution.
- Respecter tous les droits de l'homme, y compris les droits économiques, sociaux et culturels, le droit au développement et le droit à un environnement sain, permet de réduire les effets disproportionnés sur les individus pauvres et marginalisés, qui font partie des groupes les plus touchés par la COVID-19 et les dommages infligés à l'environnement.
- Jamais auparavant la responsabilité des gouvernements de protéger la population, en garantissant leurs droits économiques, sociaux et culturels, n'avait été aussi clairement démontrée.
- Si nous voulons à la fois sauver des vies et préserver les moyens de subsistance de la population, il est temps d'investir dans des systèmes universels de soins de santé et de protection sociale, en donnant la priorité aux plus vulnérables. Investir dans les droits économiques et sociaux permet de renforcer la résilience et de rendre les sociétés plus justes, plus équitables et plus durables.
- Il est impératif de mettre en place des mesures telles que des transferts en espèces et des programmes de garantie de l'emploi pendant toute la durée nécessaire, en vue de protéger les droits de l'homme des travailleurs du secteur informel et leur garantir une vie digne.
- Les moratoires et les allègements opérés sur les dettes peuvent aider les pays à respecter leurs obligations en matière de droits à la santé, à l'alimentation, à l'eau et à l'assainissement, au logement, à l'éducation, et en particulier concernant la couverture sanitaire et la protection sociale universelles.
- Même en temps de crise, les gouvernements ont toujours pour mission d'assurer à la population le minimum essentiel dont elle a besoin pour vivre dans la dignité : la santé, l'alimentation, l'eau et l'assainissement, l'éducation et le logement ●



ACTION 3 ENCOURAGER LA PARTICIPATION ET LA SOLIDARITÉ

Nous sommes tous concernés. Des individus aux gouvernements, de la société civile et des groupes communautaires au secteur privé, chacun a un rôle à jouer afin de bâtir un monde meilleur pour les générations présentes et futures, au lendemain de la crise de la COVID-19.

- Le seul moyen de reconstruire en mieux est de garantir la solidarité individuelle, mondiale et multilatérale. Nous devons nous montrer solidaires, sans quoi nous sommes voués à l'échec. Personne ne doit être laissé pour compte. Aucun individu, aucune communauté, aucun pays.
- Chaque opinion compte. Chacun a le droit de participer aux décisions affectant sa vie. Pour être efficace, toute action doit reconnaître et inclure tout le monde, y compris les populations vulnérables, et la nouvelle génération.
- Nous devons nous assurer que la voix des personnes affectées, marginalisées et vulnérables parvienne aux décideurs et la société dans son ensemble, et contribue aux efforts de relance.
- Ceux qui prennent la parole ne doivent pas être réduits au silence. Les défenseurs des droits de l'homme, les professionnels et les experts du milieu médical, ainsi que les journalistes doivent pouvoir partager des informations, fournir des commentaires critiques et exprimer leurs opinions en toute sécurité. Une société civile dynamique est primordiale pour pouvoir reconstruire en mieux.
- Dans le cadre de leurs efforts de relance, les gouvernements doivent se montrer ouverts et transparents, réactifs et responsables envers la population qu'ils s'efforcent de protéger. Une participation totale, inclusive et significative est essentielle afin d'instaurer et de renforcer un climat de confiance. Sans la



participation et la représentation actives de tous les secteurs de la société, les mesures adoptées continueront d'entretenir l'exclusion, la discrimination et les inégalités.



- Les répercussions de la COVID-19 sont immenses, s'étendent à l'ensemble de la planète et risquent de durer. Les efforts de relance en faveur d'un avenir meilleur doivent reposer sur le respect des droits de l'homme, le renforcement de la solidarité mondiale et la protection de la planète, pour les générations présentes et futures.
- Nous sommes tous confrontés à de nouveaux obstacles et nous avançons en territoire inconnu. En cette période de crise, nous devons

coopérer et adopter des principes solides pour orienter notre action, et nous devons identifier de nouvelles approches. De la même manière que certaines personnes sont plus vulnérables à la COVID-19 en raison de leurs pathologies sous-jacentes, de nombreuses lacunes et défaillances préexistantes en matière de droits de l'homme rendent des sociétés et des régions entières encore plus vulnérables. En défendant ensemble les droits de l'homme de chacun, nous pouvons reconstruire en mieux ●

Ne laissez personne de côté.

Défendez les droits de l'homme #COVID19



ACTION 4 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les peuples et la planète ont besoin du développement durable. Les droits de l'homme, le Programme 2030 et l'Accord de Paris sont les pierres angulaires d'une relance garantissant que personne ne soit laissé de côté.

- Le programme de relance doit protéger et aider les plus vulnérables, tout en promouvant les efforts menés afin de faire respecter les droits de l'homme de tous, d'atteindre les objectifs énoncés dans le Programme 2030 et de répondre à l'urgence climatique.
- Afin de reconstruire en mieux et de manière plus durable, les mesures de relance à la suite de la COVID-19 doivent inclure une approche fondée sur les droits de l'homme.
- Les actions menées en réponse à la crise sont l'occasion de soutenir l'amélioration des mesures de protection sociale et une transition juste vers une économie durable reposant sur des énergies renouvelables, des technologies environnementales solides, l'usage de ressources durables, l'autonomisation de la communauté et des moyens de subsistance dignes.
- Les droits de toutes les personnes bénéficiant de la science et de ses applications doivent être également protégés, en veillant à ce que les solutions aux problèmes mondiaux, comme le vaccin contre la COVID-19 ou les technologies écologiques, soient partagées de manière équitable par tous.
- La dégradation de l'environnement constitue l'une des menaces les plus urgentes et les plus graves pesant sur la capacité des générations présentes et futures de jouir du droit à la vie. Les mesures de lutte contre la COVID-19 doivent respecter, protéger et réaliser le droit à un environnement sain.
- Le développement doit bénéficier aux populations et à la planète, et ces bénéfices doivent être répartis équitablement ●

Référence : l'analyse de l'impact socioéconomique de la COVID-19 à l'échelle nationale, l'analyse commune de pays, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et l'appel à l'action en faveur des droits de l'homme du Secrétaire général, ainsi que la Conférence annuelle Nelson Mandela 2020 fournissent des pistes solides pour reconstruire en mieux.



**Nous sommes tous
concernés.**

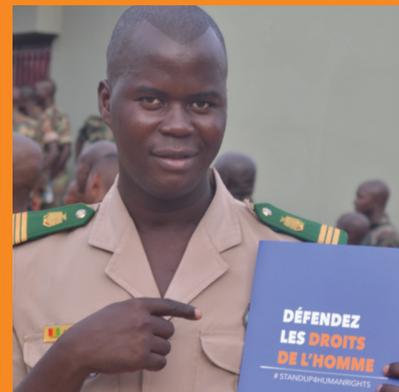
**Nous allons nous en
sortir ensemble.**



Défendez les droits de l'homme #COVID19



ENCOURAGER LA PARTICIPATION ET LA SOLIDARITÉ



METTRE FIN AUX DISCRIMINATIONS



PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

CONAKRY

📍 Taouyah, Corniche Nord
Commune de Ratoma
📠 BP : 780 Conakry
☎ +224 669 39 95 02 - 669 39 95 26
✉ ateufacktemfack@ohchr.org
✉ mkaba@ohchr.org

NZÉRÉKORÉ

📍 Secteur Ossud, Quartier Commercial
☎ +224 669 39 95 10 - 669 39 95 19
✉ ckavabushi@ohchr.org

📘 : ONU Droits de l'Homme Guinée
📺 : HCDH GUINEE
🐦 : @Onudhguinee